

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Logistique globale

- Université Lumière - Lyon 2

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences économiques - Gestion

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Logistique globale*, ouverte depuis 2001, est proposée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université Lumière - Lyon 2.

Elle est organisée en alternance (19 semaines de cours et 33 semaines d'entreprise) et vise à former des étudiants au pilotage des opérations logistiques en leur donnant des enseignements concentrés autour de trois pôles : les métiers de la logistique, la gestion de projet et les compétences managériales support. Le cursus est structuré autour de quatre unités d'enseignement (UE) fondamentales (auxquelles s'ajoute un module de mise à niveau non évalué de 90 heures) : « Concept et pratiques fondamentaux de la logistique globale » (120 heures), « Outils de pilotage de la chaîne logistique et intégration du contexte international » (120 heures), « Module d'approfondissement et d'ouverture » (120 heures) et d'UE « Projets tuteurés et parcours en entreprises » (100 heures).

L'objectif est d'amener les diplômés à occuper des postes en supply chain management de niveaux intermédiaires (d'agent de maîtrise à cadre intermédiaire).

## Avis du comité d'experts

Les enseignements proposés au sein de cette LP apparaissent très cohérents et complémentaires pour permettre l'acquisition de compétences à la fois opérationnelles et stratégiques liées aux métiers du supply chain management. Le déroulement de l'année se fait de façon progressive avec, au départ, des enseignements de mise à niveau et des enseignements plutôt généraux et, ensuite, des enseignements vraiment de spécialité beaucoup plus poussés et techniques. Le cursus est dans sa globalité adapté aux objectifs de la formation, même si l'on peut regretter une trop faible place laissée aux enseignements en anglais et en informatique, nécessaires pour aider les étudiants à réussir leurs certification informatique et internet (C2i) et de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES).

La LP *Logistique globale* bénéficie de nombreux partenariats avec des instances professionnelles, ce qui lui donne une bonne visibilité dans son territoire et qui prouve son ancrage fort dans ce dernier. Elle est en lien avec l'association française des instituts de transport et de logistique (AFITL) et a pu profiter du soutien de plus de 90 entreprises différentes pour l'accueil de ses alternants depuis 2010. La LP est associée au cluster logistique Rhône-Alpes et est membre fondateur du club « Logistique globale » (en Rhône-Alpes).

Cette LP bénéficie d'un territoire économique très demandeur de ce type de compétences qui peut également être sollicité par d'autres formations de niveau L3 dans un environnement assez proche (Grenoble, Annecy et Villette d'Anthon). Il n'est cependant pas précisé s'il existe d'autres formations de ce type, ou à d'autres niveaux (masters par exemple) sur des territoires géographiquement relativement proches, comme en Auvergne ou en Bourgogne.

En termes scientifiques, cette formation peut s'appuyer sur les compétences de deux laboratoires de recherche : le laboratoire « Décision & information pour les systèmes de production » (DISP - EA 4570) et le laboratoire d'économie des transports (LET - UMR 5593) dont les thématiques de recherche s'inscrivent parfaitement dans les objectifs de la formation. Elle peut également s'appuyer sur le pôle « Recherche, transfert & innovation » de l'IUT Lumière. Son ancrage dans l'environnement scientifique est donc plus que satisfaisant.

L'équipe pédagogique est composée en interne à l'IUT de cinq enseignants-chercheurs (Maîtres de conférences - MCF, Attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER, Professeurs associés - PAST) et de sept enseignants détachés du secondaire qui assurent près de 50 % des heures de formation (hors stage et projets tuteurés). Cette proportion est satisfaisante, mais l'on pourrait regretter toutefois, que les enseignants-chercheurs n'assurent pas plus d'heures de cours alors que l'appui sur la recherche est fortement mis en avant.

En externe, l'équipe est complétée par quatre intervenants (également impliqués pour certains dans des activités de recherche), deux enseignants détachés du secondaire et près de 30 professionnels. Les informations fournies sont très détaillées ; ce qui permet de voir la diversité de profils de ces professionnels, leurs différents niveaux d'implication : certains sont chargés de volumes importants tandis que d'autres interviennent plus ponctuellement (séminaires de synthèse et pilotage opérationnel de la fonction logistique). Cette équipe est donc équilibrée et très adaptée aux objectifs de la formation, même si l'on peut s'interroger sur la difficulté de gérer tous ces intervenants différents et d'assurer une bonne cohérence pédagogique entre toutes les interventions courtes de quatre ou huit heures.

En termes d'effectifs, la LP *Logistique globale* bénéficie d'une situation assez stable avec des promotions entre 23 et 29 étudiants. La contrainte de contingentement à 24 places du nombre de contrats d'apprentis par la région Rhône-Alpes est d'ailleurs quasiment tout le temps dépassée, car un petit nombre de contrats de professionnalisation (ou des stagiaires de formation continue) complète chaque année la formation. Le flux de validation des acquis de l'expérience (VAE) est stable à un diplômé par an. Le niveau d'attractivité est fort avec plus de 180 dossiers de candidature. Le recrutement est concentré sur les étudiants de diplôme universitaire de technologie (DUT) (près de 50 %) et de brevet de technicien supérieur (BTS) (plus d'un tiers), venant pour moitié de la filière « Transport ». L'attractivité est quasi-nulle au sein de l'université et plus généralement, auprès des étudiants de licence. Les taux de réussite sont excellents (100 %, hormis en 2011/2012 à 92 %). Enfin, l'insertion professionnelle est de bonne qualité, évaluée grâce aux enquêtes nationales à 30 mois, à des enquêtes à 15 mois et à six mois. Les taux de retour sont plutôt satisfaisants, et les taux de poursuite d'études (en moyenne de 20 %) sont eux en baisse. Il serait important de fournir une nomenclature plus précise des emplois occupés car seuls quelques exemples sont donnés dans le dossier (sûrement les plus en adéquation avec la formation). Il convient de noter que la moitié des diplômés sont encore en contrat à durée déterminée (CDD) deux ans après la fin de leurs études.

## Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>Pour une LP, dont l'objectif premier est souvent de privilégier l'ancrage professionnel, son positionnement dans son environnement scientifique est très satisfaisant. La recherche est donc présente à travers l'implication d'enseignants-chercheurs dans la formation, issus de deux laboratoires : DISP (Equipe d'accueil - EA 4570) et LET (unité mixte de recherche - UMR 5593) dont les thématiques de recherche s'inscrivent parfaitement dans les objectifs de la formation. Un Ingénieur de recherche du LET intervient également dans la formation. Les étudiants bénéficient ponctuellement de conférences de professeurs invités. Et la licence s'engage également dans certains projets scientifiques (projet logistique du « dernier kilomètre » avec le LET).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Cette LP est accessible uniquement en alternance. Ainsi, la professionnalisation est assurée principalement par un module de 40 heures d'accompagnement de l'alternance centré sur le projet personnel et professionnel de l'alternant, mais jouant également sur d'autres dispositifs (projets tuteurés, projet personnel et professionnel, séminaire de synthèse, ateliers mémoire, parcours en entreprise, jeux de simulation).</p> <p>L'essentiel de la professionnalisation repose donc directement ou indirectement sur le dispositif central d'alternance (il pourrait donc être intéressant d'ouvrir également les étudiants à d'autres problématiques en parallèle pour diversifier les problématiques et les dispositifs).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le dispositif d'alternance est clairement explicité. Chaque alternant est suivi par un tuteur de l'IUT et un tuteur d'entreprise. L'année est découpée en trois temps et au terme de chacun est organisée une évaluation à la fois académique et professionnelle. La dernière évaluation repose notamment sur la soutenance du mémoire : évaluation de l'oral (par le tuteur IUT et le tuteur entreprise) ; grille d'évaluation (tuteur entreprise) concernant les réalisations au sein de l'entreprise ; évaluation du comportement de l'étudiant en entreprise (tuteur entreprise). Toutes les évaluations sont notées dans le livret d'alternance qui accompagne l'alternant pendant cette année. On peut regretter que ne soient pas indiqués le contenu attendu de ce « mémoire » ni le contenu des missions.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Etant donné son organisation en alternance, il est forcément difficile pour la formation de développer à la fois la sortie de ses étudiants dans des entreprises à l'étranger (impossible pour les contrats d'apprentissage) et l'entrée d'étudiants étrangers dans ses effectifs (difficultés administratives).</p> <p>Cependant, la LP bénéficie ponctuellement de l'intervention de professeurs invités étrangers et réfléchit actuellement sur la possibilité d'un cadrage européen de l'alternance. <i>A priori</i>, elle reçoit des demandes de partenariat d'universités étrangères qui sont à l'étude afin de pouvoir éventuellement proposer aux étudiants des échanges ponctuels sur quelques modules tout en conservant le principe d'alternance.</p> <p>La place de l'anglais est réduite dans la formation avec seulement 30 heures pour un domaine professionnel où l'anglais est essentiel.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est basé sur l'étude du dossier scolaire et un entretien sous forme de séminaire forum où les entreprises et l'équipe pédagogique sont présentes afin de valider le projet professionnel des apprentis.</p> <p>La formation apparaît attractive et ses effectifs sont assez équilibrés entre les étudiants qui viennent du département du Rhône, de la région Rhône-Alpes et d'autres régions.</p> <p>Le déroulement de l'année se fait de façon progressive (mise à niveau et enseignements fondamentaux au départ puis, enseignements de spécialité (logistique). Une réflexion est en cours pour adapter éventuellement cette période de mise à niveau, indispensable pour les étudiants non spécialisés à la base en management ou en logistique, mais s'avérant peut-être longue et lourde pour les étudiants issus des BTS <i>Transport et prestations logistiques</i> (TPL).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Chaque module met systématiquement en œuvre une alternance de cours, TD et études de cas ainsi que des visites terrains. Le numérique trouve sa place dans plusieurs enseignements tels les systèmes d'information logistiques, le jeu JISEL. Les étudiants peuvent passer la certification C2i (mais les cours sont-ils suffisants ?) et le CLES (anglais, même interrogation sur le volume horaire des cours d'anglais). Ceux qui le souhaitent peuvent également préparer l'attestation de capacité professionnelle en transport routier léger.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation est multidimensionnelle : individuelle, collective, écrite, orale. Elle peut se faire sous forme de rapport ou de mémoire.</p> <p>Les règles d'évaluation de l'alternance sont très clairement définies. L'évaluation de l'apprentissage se fait en plus du traditionnel rapport et de sa soutenance en septembre par des évaluations lors des visites en entreprises (février et juin) qui compte pour un tiers de la note.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'année est découpée en trois temps et au terme de chacun est organisée une évaluation à la fois académique et professionnelle permettant d'accompagner chaque étudiant et de repérer facilement les éventuels cas en difficulté.</p> <p>Les compétences à acquérir sont clairement définies et font l'objet de nombreuses évaluations dans le module « Projet et parcours ». Les compétences acquises en entreprise sont, elles, consignées dans le livret de l'apprentissage (pour la partie académique, rien n'est indiqué dans le dossier). Elles sont également suivies et présentées par l'étudiant dans la rédaction d'un dossier de réflexion sur son projet personnel et professionnel.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les enquêtes d'insertion sont réalisées à six mois, à 15 mois et à 30 mois donnant des taux de retours satisfaisants. Elles permettent une véritable analyse quantitative et qualitative des résultats et démontrent de la bonne intégration professionnelle des diplômés. Si l'on peut noter un effort de précision dans les données fournies ; toutefois, aucun élément précis n'est fourni ni sur la nature des emplois ni sur les employeurs (sauf six cas individuels sur trois promotions).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Deux comités de pilotage sont organisés chaque année qui réunissent équipe pédagogique, entreprises d'accueil et le CFA du Supérieur (CFA FormaSup Ain-Rhône-Loire).</p> <p>Sont également organisés deux conseils de perfectionnement (membres du comité de pilotage + trois enseignants élus + deux représentants étudiants + secrétaire du département). Ce conseil paraît très large (16 membres) pour traiter de thématiques classiques. Toutefois, aucun compte rendu ne figure au dossier, ce qui ne permet pas d'observer le taux de participation et la teneur des débats.</p> <p>Les étudiants évaluent le diplôme en deux temps : une enquête en décembre et une autre en fin de formation. Le dossier n'en présente pas les résultats, mais précise qu'elles servent de base au conseil de perfectionnement pour apporter des améliorations essentiellement pédagogiques à la formation.</p>

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Un programme complet, structuré et progressif : enseignements proposés très cohérents et complémentaires.
- De nombreuses enquêtes d'insertion (30 mois, 15 mois et six mois) présentant des taux d'insertion satisfaisants et en progression d'année en année, et à l'inverse, des taux de poursuite d'étude en diminution.
- Un effort porté sur les projets professionnels des étudiants.

- Des effectifs relativement croissants et plutôt importants.
- De nombreux partenariats qui prouvent un ancrage fort de la LP dans son territoire et permettent sa bonne visibilité.
- Une équipe pédagogique très adaptée aux objectifs de la formation, avec de nombreux professionnels (tant en termes d'accueil des étudiants en entreprise, qu'en termes de participation aux enseignements, assurant 50 % des cours).
- Le positionnement dans l'environnement scientifique très satisfaisant avec l'appui de nombreuses structures scientifiques.

#### Points faibles :

- Un faible poids des enseignants-chercheurs dans les enseignements.
- Un nombre très important d'intervenants rendant difficile la coordination pédagogique (35 intervenants).
- Pas assez de cours d'anglais pour les exigences des métiers de la logistique et passer avec succès le CLES.
- Pas de précision sur le contenu attendu du « mémoire » d'alternance.

#### Conclusions :

Cette licence professionnelle est cohérente, très bien positionnée et bien implantée dans son tissu socio-économique. La formation présente de nombreux points forts en particulier, dans les stratégies mises en œuvre pour la réussite des étudiants (mise à niveau, projet professionnel, suivi précis des activités professionnelles). L'encadrement de la formation, les outils d'amélioration continue, les résultats obtenus en matière de débouchés professionnels valident l'adéquation de cette LP *Logistique globale* avec la réalité du marché de l'emploi. Si, sur quelques rares dimensions, l'information fournie est trop lacunaire, globalement le dossier est extrêmement convaincant sur la qualité de la formation.

Les améliorations possibles portent essentiellement sur le renforcement de l'enseignement de l'anglais et éventuellement une rationalisation de l'équipe pédagogique pour offrir une continuité pédagogique plus aisée en renforçant la place des enseignants-chercheurs dans l'équipe.

# Observations de l'établissement

## HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Mention (Licence, LP, Master) : LP Logistique Globale

### Place de l’anglais :

Concernant l’apprentissage et la pratique de l’anglais, conscients de l’importance de cette langue dans le monde de la supply chain, nous avons proposé dans la nouvelle maquette transmise en vue de l’accréditation, un renforcement de cet enseignement. Cet enseignement sera réalisé d’une part dans le module Pratique de l’anglais professionnel au semestre 5 (20h), et d’autre part dans d’autres modules professionnels où l’enseignant interviendra en partie en anglais (13h). Au total, nous prévoyons que l’anglais représente 6% du volume horaire global. Ceci constitue pour nous un minimum. Nous prévoyons également que des documents professionnels en anglais soient transmis aux étudiants dans le cadre d’études de cas par exemple ou encore l’intervention de professionnels ou d’enseignants chercheurs en anglais lors de conférences. Par rapport à la maquette actuelle, nous augmentons de 10% le volume horaire. A noter que des rapprochements avec d’autres universités étrangères sont toujours à l’étude afin de renforcer la présence de l’anglais dans le contenu des cours.

### Place de l’informatique :

Concernant l’enseignement de l’informatique, il intervenait dans la maquette actuelle, dans les mises à niveau (20h) et dans une partie du module de 30h du pilotage de la chaîne logistique et système d’information ainsi que dans les calculs statistiques.

Dans la maquette transmise pour l’accréditation, il est toujours prévu 20h de mise à niveau en bureautique, mais il a été décidé de scinder le module Pilotage de la chaîne logistique et système d’information, en 2 modules dont un module complet consacré aux systèmes d’information appliqués à la chaîne logistique pour 25h. Un renforcement de l’apprentissage des systèmes d’information est donc bien prévu dans la nouvelle maquette.

### Contenu attendu du mémoire :

Le mémoire doit répondre à une problématique de l’entreprise et permettre à l’étudiant d’effectuer une analyse approfondie sur ce thème et de faire des préconisations. Le contenu du mémoire doit correspondre à une véritable réflexion argumentée sur un thème utile à l’entreprise. Des ateliers mémoires sont dispensés tout au long de la formation pour aider l’étudiant dans la construction de ce mémoire, ils s’inscrivent notamment comme illustration d’une gestion de projets, cœur de métier des futurs licenciés de cette licence professionnelle.

### Contenu des missions :

Le contenu des missions est clairement énoncé dans le livret de suivi de l’alternant. Ces missions sont validées systématiquement par le partenariat entreprises de la licence afin de s’assurer de leur adéquation avec les enseignements de la licence.



Volume d'enseignements des maîtres de conférences et nombre d'intervenants :

Dans le dossier d'accréditation de la licence, il est toujours prévu 5 enseignants chercheurs dont un nouveau maître de conférence en logistique recruté pour la rentrée universitaire 2015. Parallèlement, 2 vacataires n'interviendront plus dans la licence. Une partie de ces cours cœur de métier concernant notamment la gestion de stocks, de production, d'entrepôt, seront désormais effectués par ce nouveau maître de conférence. Le volume horaire effectué par les maîtres de conférence devrait donc être en augmentation.

Concernant le nombre d'intervenants, il complexifie effectivement la coordination pédagogique. Deux intervenants professionnels n'enseigneront plus en licence à compter de la rentrée 2015. Le nombre d'intervenants tend donc à diminuer. Nous nous efforçons également de proposer aux intervenants à faible volume horaire, un nombre d'heures plus important pour réduire le nombre d'intervenants mais les professionnels ne disposent parfois pas de disponibilités plus importantes, du fait de leur activité principale.

Cependant, le nombre d'intervenants contribue également à la richesse des enseignements : les étudiants sont globalement très satisfaits de pouvoir échanger avec des professionnels différents.

Attractivité pour les L2 :

Il convient de noter que des présentations de la licence LG sont effectuées régulièrement auprès des publics L2 dans le cadre de sessions spécifiques, à des étudiants inscrits en AES à Lyon 2. Le diplôme participe également au salon des licences professionnelles de l'Université Lyon 2.

De plus, face au constat que les LP accueillent peu d'étudiants issus de L2, l'Université Lyon 2 a pour projet de mettre en place un dispositif en direction de ses étudiants de Licence, en coopération avec les autres Universités du site Lyon St Etienne et en complément des actions mises en place directement dans les LP. Afin d'améliorer le nombre d'étudiants issus de L2, l'Université Lyon 2 rend d'abord le PPP obligatoire auprès de tous les étudiants de Licence, leur permettant ainsi de confronter les contours de leur projet avec les réalités professionnelles. En complément du PPP, en coopération avec les autres Universités du site, l'Université Lyon 2 souhaite accompagner plus directement les étudiants de L2 qui envisagent intégrer une LP. Il s'agira de les accompagner dans l'acquisition des compétences de bases en techniques de recherche d'emploi et connaissances de l'environnement professionnel, mais aussi d'acquérir des compétences de base recherchées par les entreprises (gestion de projet, communication, connaissance du fonctionnement de l'entreprise) afin de favoriser l'accès de ces étudiants aux contrats d'alternance dans le cadre de Licences Professionnelles. Ce dispositif est encore en projet et devrait s'appeler PILP (projet d'Insertion en Licence professionnelle). L'IUT Lumière s'inscrira pleinement dans ces dispositifs pour favoriser l'accueil des L2 dans ses licences professionnelles.

Yacine OUZROUT  
Directeur de l'IUT Lumière

Jean-Luc MAYAUD  
Président de l'Université Lyon 2

